

Rapporteur général adjoint

Référence : 18-16079/MPRH

Employeur : Nouvelle-Calédonie



Corps /Domaine : attaché

Autorité de la concurrence de Nouvelle-Calédonie (ACNC)

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : 16/01/2018

Date limite de candidature : 09/02/2018

Détails de l'offre :

L'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie (ci-après « autorité de la concurrence »), est une autorité administrative indépendante créée par la loi du pays 2014-12 du 24 avril 2014 portant création de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie et modifiant le Livre IV de la partie législative du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie (Cf. le Livre IV du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie : <http://www.juridoc.gouv.nc>).

Elle veille au libre jeu de la concurrence et au fonctionnement concurrentiel des marchés en Nouvelle-Calédonie, en sanctionnant les pratiques anticoncurrentielles ou restrictives de concurrence, en autorisant les opérations de concentration économique et de commerce de détail et en rendant des avis sur toutes les questions générales de concurrence. Elle se substitue au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et à son service d'instruction (Direction des Affaires Économiques) qui exercent les compétences de sanction et d'autorisation précitées jusqu'à la veille de la publication au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie de la décision du collège constatant la première réunion de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie.

Les attributions confiées à l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie sont exercées par un collège composé de quatre membres, le président et trois membres non-permanents. L'autorité de la concurrence est une institution collégiale. Les décisions sont prises de manière collective. Elle siège en formation de trois membres, composée du président et de deux membres non permanents. La formation de l'autorité de la concurrence délibère à la majorité de ses membres.

Les investigations nécessaires à l'application des titres II, III et IV du livre IV du code de commerce applicable en Nouvelle-Calédonie sont réalisées par le service d'instruction, qui est dirigé par le rapporteur général.

Le rapporteur général peut être assisté d'un rapporteur général adjoint qui le remplace dans ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement.

Le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, sur proposition du rapporteur général, recrute les agents ayant vocation à servir pour le compte de l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie.

Emploi RESPNC : Inspecteur

Missions :

Le rapporteur général adjoint assure les fonctions d'enquêteur et chargé d'études en concurrence, et contribue à l'organisation et à la gestion de l'ensemble des actions et missions du service d'instruction.

Activités principales :

- Application de la législation et de la réglementation en matière de concurrence ;
- Participation à l'encadrement et à la coordination d'une équipe de 5 agents ;
- Animation du bureau ;
- Référent pour les matières concernées par le bureau ;
- Mise à jour des tableaux de bord et des indicateurs statistiques d'activité du bureau ;
- Assistance du rapporteur général dans les dossiers complexes relatifs à la concurrence (conduite de projets, adaptation/évolution de la législation et de la réglementation en vigueur, notamment).

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- En application de l'article 809-II du code de procédure pénale, l'enquêteur se voit attribuer certaines fonctions de police judiciaire ; il est commissionné par le gouvernement après avoir été agréé par le procureur de la République ; à cet effet, il doit prêter serment devant le tribunal de 1ère instance ;
- Susceptible de suivre des formations spécialisées de courte ou de longue durée auprès de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) ou de l'Autorité de la concurrence nationale (ADLC) en Métropole ou en Nouvelle-Calédonie ;
- Déplacements possible sur l'ensemble du territoire ;
- Permis B exigé.

Les missions relatives à la concurrence seront transférées à l'autorité de la concurrence de la Nouvelle-Calédonie dès sa mise en place effective.

Profil du candidat

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Formation supérieure (minimum Bac+3) en droit et/ou en économie/gestion ;
- Bonne connaissances juridiques et économiques en matière de droit de la concurrence ;
- Tissu économique de la Nouvelle-Calédonie ;
- Techniques d'enquête ;
- Technique de management et de communication.

Savoir-faire :

- Techniques de rédaction administrative ;
- Techniques de rédaction de suites contentieuses (contentieux pénal et civil) ;
- Encadrement et organisation d'une équipe ;
- Maîtrise des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint) ;
- Gestion des relations éventuellement conflictuelles.

Comportement professionnel :

- Sens de l'organisation ;
- Qualités relationnelles ;
- Capacité d'adaptation ;
- Esprit de collaboration et d'équité ;
- Sens des responsabilités ;
- Rigueur ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens de l'initiative ;
- Sens du reporting.

Contact et informations complémentaires :

Mme Audrey OUDART, directrice des affaires économiques

Tél: 25 61 23 / mail : audrey.oudart@gouv.nc

POUR REpondre A CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire) précisant le référence de l'offre doivent parvenir à **la direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**

- dépôt physique : **DRHFPNC - SDRH / Section emploi - centre administratif Jacques Léwaké - 5ème étage - 18 avenue Paul Doumer - centre-ville de Nouméa**

- mail : **drhfpnc.recrutement@gouv.nc**

La **fiche de renseignements** et la **demande de changement de corps ou cadre d'emploi** sont à télécharger sur le site de la DRHFPNC.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique